

REPUBLICQUE DU SENEGAL  
UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

REGION DE DAKAR  
VILLE DE Pikine

CENTRE PRINCIPAL DE LETAT-CIVIL .....

CENTRE SECONDAIRE DE Diamaguene Sicap MBo

**CERTIFICAT  
DE MARIAGE CONSTATE**

Nous : MR Babacar Ndiaye, adjoint au  
Maire et officier d'Etat civil de centre  
secondaire de Diamaguene Sicap MBo,

certifions que : d'une part : Georges Assine né le 12.0  
1978 à Samatite, enseignant, fils de Olie C  
et de Hadji Assine domicilié à Fan MBo  
et d'autre part : Marie Agnes Sene née le  
Decembre 1971 à Sangue, employée de magasin  
fille de ~~Alouise Sene~~ et de ~~Henri Faye~~  
domicilié à la Sicap MBo

ont contracté mariage entre eux selon la coutume : le 05 août 2006

et que ce mariage a été enregistré par nous : le 05 août 2006

L'Epoux susnommé nous déclare opter

pour : la communauté

Les époux ont convenu du versement d'une dot comprenant :

la somme de trois mille francs CFA entiers  
et déclarent opter pour (régime matrimonial) : la communauté des biens

En foi de quoi, nous avons délivré le présent pour servir et valoir ce que de droit.

Registre N° MR / 2006

Fait à : D.S. MBo le 18/08/06

L'officier de l'Etat Civil

C. A. Diamaguene  
Sicap MBo  
Etat Civil  
200 F

BABACAR NDIAYE